

PLAN
DES ABORDS DE L'ÉGLISE SAINT-POLYCARPE
avec l'indication de l'état des lieux au XVI^e siècle

LÉGENDE

- I, II, III, IV, V et VI. — Limites de la rente des quatre seigneurs et de la vigne de Dallières.
- III, IV et VII. — Limite méridionale de la Mandolière.
- I, II et III. — Limites de la rente de la Platière.
- IV, V et VI. — Limite occidentale de la rente de la Commanderie de Saint-Georges.
- VI, V et VIII. — Limite nord-ouest de la vigne de Pierre Besson en 1493.
- II, III, IV et V. — Carré de la vigne de Dallières appelée la Vinagère.
- a, b. — Limite orientale des huit pies vendues par Claude Besson à Roland Gribaudo.
- c, d, e, f. — Trois des pies acquises par Roland Gribaudo et revendues par lui à Jean Gaudin.
- A. — Chapelle des Oratoriens devenue l'église Saint-Polycarpe, avant l'agrandissement du chœur en 1827.
- B. — Mur antique, indiqué sur un plan terrier de 1744 et signalé par Artaud comme ayant été rencontré dans les travaux d'agrandissement de l'église de Saint-Polycarpe.
- C. — Monument ou temple romain dont les vestiges ont été rencontrés lors de l'agrandissement de l'église Saint-Polycarpe. (Sa position n'a pu être indiquée ici qu'approximativement en raison de l'absence de cotes de rattachement.)
- D. — Position présumée de la maison de Roland Gribaudo.
- E. — Ancienne maison claustrale des Oratoriens.
- F. — Aqueduc ou plutôt cloaque romain découvert par Spine, en 1550, et retrouvé par Alexandre Flachéron en 1840.

NOTA. — Les traits ponctués indiquent les rues ouvertes pour le lotissement de l'ancien enclos de l'Oratoire et les chiffres donnent le numérotage actuel des maisons.